

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 34 (1954)
Heft: 2

Anhang: [Notre supplément mensuel]
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Le mois de mars est une étape importante pour tous les pays membres de l'O. E. C. E. qui doivent justifier devant le Comité de direction des échanges les restrictions qu'ils entendent maintenir à l'importation. Cela est particulièrement vrai pour la France qui s'est engagée à faire un nouveau pas dans la voie de la libération et se trouve, d'autre part, devant la nécessité de négocier des accords bilatéraux, avant le 1^{er} avril, avec une douzaine de ses partenaires européens.

Le gouvernement français se prépare à cette échéance. M. Edgar Faure a déclaré en particulier que le rapport sur les mesures que son pays entendait prendre pour revenir à la règle des 75% de libération serait déposé pour le 1^{er} mars à l'O. E. C. E. Il a nommé à cet effet une commission d'experts chargée d'étudier et d'expliquer les disparités de prix avec l'étranger et a dressé un plan de dix-huit mois de développement de l'économie, dont le but est d'accroître la production, le niveau de vie et les échanges.

Quel soulagement ce serait pour les industriels et commerçants qui participent aux transactions entre nos deux pays, si cette fois-ci les délais pouvaient être tenus, si les négociateurs, au courant dès le 1^{er} mars des intentions du gouvernement français, pouvaient se réunir tôt après, si un accord pouvait être signé avant le 1^{er} avril, si ainsi une solution de continuité pouvait être évitée dans le statut contractuel de nos échanges!

A en croire la presse, les pouvoirs publics français auraient l'intention de proposer à l'O. E. C. E. de porter immédiatement la proportion des marchandises libérées à l'importation de 18 à 30% et d'atteindre en dix-huit mois 75%. Nous doutons fort que ces timides projets soient accueillis avec chaleur. L'amélioration de sa balance commerciale et de sa situation à l'U. E. P., la stabilité de ses prix intérieurs et la fermeté de sa monnaie devraient permettre à la France de répondre avec plus d'empressement aux libérations décrétées par ses partenaires. Autant il est naturel d'étendre sur une période relativement longue l'ensemble des mesures d'expansion économique envisagées, autant il nous paraît dangereux, eu égard aux réactions de l'étranger et à « l'engourdissement » de certaines industries, de procéder trop lentement aux libérations nécessaires. N'oublions pas que depuis le début de l'année 1950 les importations françaises ont été totalement libres à concurrence de 50, puis 60% et que ce n'est qu'à partir du mois de septembre 1951 que la hausse des prix intérieurs a provoqué un afflux de marchandises étrangères. Les prix français de 1950 étaient donc concurrentiels. Or, si les prix de gros ont augmenté en France de 27% depuis 1950, ils se sont accrus de 16% en Allemagne occidentale, 25% en Grande-Bretagne, 30% en Suède et 32% en Norvège, et la hausse moyenne est en Europe occidentale de 20%. La situation de la France n'est donc pas aussi défavorable et périlleuse que d'aucuns l'imaginent. Les risques d'une libération des échanges seraient d'ailleurs fortement atténués par la survivance des droits de douane, dont le niveau élevé assure une protection efficace à l'industrie française.

En ce qui concerne les négociations qui doivent s'ouvrir prochainement entre la France et la Suisse, nous souhaitons qu'elles aboutissent à la conclusion d'un nouvel accord valable un an, celui du 8 décembre 1951 ne répondant plus du tout aux besoins actuels. Le total des importations du secteur contractuel devrait être maintenu à 20 millions de francs suisses par mois, disponibles intégralement, et non plus amputés de 40% comme cela a été le cas depuis deux ans; mais la répartition de ce montant entre les différents contingents devrait tenir compte de l'évolution des courants commerciaux.

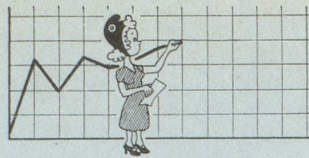
Le moment est venu pour la France de revenir résolument à la politique libérale dont elle était la championne il y a quatre ans. Ses décisions sont attendues par l'Europe entière et son économie ne sera pas la dernière à en bénéficier.

Chambre de commerce suisse en France

NOTRE SUPPLÉMENT MENSUEL

Les hommes d'affaires ont de moins en moins le temps de lire de longs articles et de se tenir au courant de l'actualité économique. C'est pourquoi, nous avons décidé la publication de ce supplément mensuel qui a paru pour la première fois, à titre d'essai, dans notre numéro de janvier. Nos lecteurs y trouveront en quelques lignes l'essentiel des événements économiques en France et en Suisse. Ils pourront, s'ils le désirent, détacher et conserver ce supplément.

Nous sommes particulièrement heureux d'annoncer à cette occasion que la page française sera rédigée chaque mois par M. Philippe Aymard, docteur en droit et maître de conférences à l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris, tandis que les nouvelles suisses nous seront envoyées régulièrement par M. Émile Duperrex, vice-directeur de la Banque populaire suisse à Genève et rédacteur financier au « Journal de Genève ». Nous remercions ici très vivement ces deux éminentes personnalités de leur précieux concours, qui constitue la meilleure garantie de la qualité de ces informations.



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS **Le programme de « rénovation économique » de M. Edgar Faure.** — Son objectif : hausse de 10 % de la production, du revenu national et du niveau de vie en 18 mois.

Ses moyens : série d'impulsions prudentes ne permettant pas un retour offensif de l'inflation : légère hausse des salaires, abaissement du taux d'escompte de la Banque de France, priorité aux investissements industriels et agricoles (10 et 20 milliards respectivement).

Les conditions de son succès : stabilité des prix et baisse éventuelle dans certains secteurs ; stabilité gouvernementale et poursuite de l'effort entrepris pendant les 18 mois prévus.

ÉCONOMIE INTÉRIEURE **Le diagnostic de la Commission de financement du plan.** — La France souffre de quatre maux principaux :

- 1° excès des charges publiques improductives ;
- 2° insuffisance des facultés d'adaptation de l'économie ;
- 3° insuffisance de l'épargne et sa répugnance à s'investir dans des placements productifs ;
- 4° insuffisance des moyens d'information des pouvoirs publics.

C'est dans le but de remédier à ces obstacles fondamentaux que le Ministre des finances a pris le 4 février dernier les premières décisions de son programme de rénovation. Mais d'autres moyens devront suivre.

Incidences économiques de la vague de froid. — Baisse sensible du chiffre d'affaires dans les magasins de détail.

- Hausse des prix de certaines denrées alimentaires.
- Ventes-record des pétroliers dont les réserves de mazout ont été épuisées.
- Perte probable de 30 à 40 % des surfaces emblavées des départements producteurs de blé.

ÉPARGNE **Expansion notable des dépôts et des souscriptions.** — Les signes de la renaissance de l'épargne se multiplient : augmentation des dépôts dans les caisses d'épargne, progression des dépôts bancaires et surtout souscriptions accrues aux émissions publiques qui ne cessent d'être offertes sur le marché. En quelques mois, le public a apporté 10 milliards au Crédit foncier, 49 milliards au Trésor (Certificats d'investissements), 10 milliards au Crédit national (souscrits dans la journée) et Électricité de France s'apprête à demander une quarantaine de milliards pour le financement de ses investissements en renouvelant une formule qui semble bien entrée dans les mœurs : le placement de « parts de production ».

Indépendamment de ces souscriptions à des émissions de valeurs à revenus fixes, plusieurs sociétés ont procédé depuis trois mois avec succès à des augmentations de capital importantes.

PRIX **La disparité des prix français et étrangers préoccupe les pouvoirs publics.** — Le rapport de M. Louvel insiste sur les dangers que fait courir à l'industrie française la cherté des prix par rapport aux prix allemands, dans la perspective d'une intégration européenne immédiate.

Causes de cette situation : poids des charges fiscales et surtout parafiscales (20 % de plus qu'à l'étranger), dispersion des entreprises, caractère artisanal de certaines fabrications.

BOURSE **Hausse des obligations non indexées.** — Les valeurs à revenu fixe bénéficient actuellement d'un regain de faveur et les obligations industrielles, longtemps délaissées, sont de plus en plus recherchées depuis que l'on ne paraît plus redouter de nouvelle dépréciation du franc. Il est courant de trouver des obligations de l'ordre qui rapportent 7 % net.

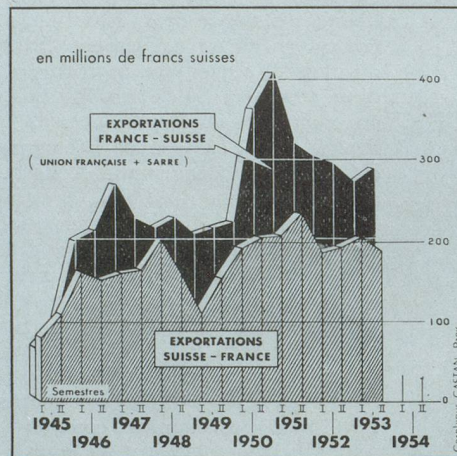
Les nouvelles émissions sont encore très onéreuses pour les sociétés : un emprunt 6,5 % placé en ce moment et amortissable en douze ou quinze ans coûte à la société entre 9,25 et 9,50 %, compte tenu de tous les avantages divers qui remplacent l'indexation.

Les prédictions de Colin Clark. — L'économiste bien connu Colin Clark avait en décembre, dans deux articles à sensation du « Manchester Guardian », mis en garde les États-Unis contre l'imminence d'une crise au moins aussi grave que celle de 1929. M. Mendès-France fit écho à son tour dans « Le Monde » à ces préoccupations et saisit l'occasion, une fois de plus, pour déplorer la faiblesse des moyens d'information dont on dispose en France pour suivre et contrôler l'évolution de la conjoncture.

Le déficit français se réduit. — En décembre, le solde déficitaire de la France à l'U. E. P. était de 33,3 millions de dollars. La reprise des exportations a permis de le ramener à 1,8 million en janvier. Des rapatriements massifs de devises ont été enregistrés à la suite des affirmations réitérées selon lesquelles aucune dévaluation n'était envisagée pour le proche avenir.

CRISE

U. E. P.

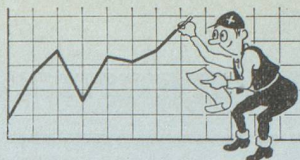


**GRAPHIQUE
D'ÉCONOMIE
COMMERCIALE
FRANÇAISE**

COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon	15 févr. 2.980	15 janv. 3.010	15 févr. 3.810
Cours fr. s. marché parallèle	15 févr. 87,50	15 janv. 87,50	15 févr. 96
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	5 févr. 209	8 janv. 196	6 févr. 167
Ind. prod. ind. (1938 = 100)	déc. 53 150	nov. 53 145	déc. 52 145
Chômeurs (total en 1.000)	1 ^{er} janv. 61,9	1 ^{er} déc. 57,5	1 ^{er} janv. 54,3
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	déc. 53 179	nov. 53 178	déc. 52 174
Ind. prix de gros (1949 = 100)	janv. 54 138,6	déc. 53 138,0	janv. 53 140,8
Ind. prix consom. familiale (1949 = 100)	janv. 54 143,2	déc. 53 142,1	janv. 53 145,6
Transports commerc. (mio. t.)	déc. 53 14,4	nov. 53 14,9	déc. 52 14,7
Voyageurs (millions)	nov. 53 44,0	oct. 53 41,5	nov. 52 44,6
Ind. vol. import. (1938 = 100)	déc. 53 129	nov. 53 127	déc. 52 131
Ind. vol. export. (1938 = 100)	déc. 53 202	nov. 53 214	déc. 52 192

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

LE FAIT DU MOIS

Navigation rhénane. — Depuis quelque temps les Allemands mettent à la navigation rhénane des entraves qui ont provoqué de vives réactions en Suisse et aux Pays-Bas. La Suisse, en particulier, a affirmé clairement ses droits à se prévaloir de la liberté de navigation sur le Rhin, droits qui découlent de nombreux actes internationaux et auxquels elle ne renoncera pas.

D'autre part, une conférence de la batellerie rhénane a siégé à Genève au B. I. T. du 18 au 22 janvier pour reviser certaines dispositions de l'accord international de 1950 concernant les conditions de travail des bateliers rhénans. La Suisse a obtenu satisfaction sur les points qui l'intéressaient, en particulier les heures de repos nocturne.

ÉCONOMIE INTÉRIEURE

Approvisionnement du pays. — Dans son rapport du 15 janvier 1954, le Conseil fédéral constate que si les réserves obligatoires se maintiennent à un niveau satisfaisant, il semble que les stocks libres aient diminué dans d'assez fortes proportions. Le volume des stocks de carburants et combustibles liquides reste insuffisant parce qu'il n'a pas été possible jusqu'à présent d'intensifier l'aménagement de citernes à une cadence en rapport avec le très sensible accroissement de la consommation. Le Conseil fédéral souligne qu'il est regret-

table que la population méconnaisse l'importance que revêt la constitution de provisions de ménage. Ces provisions, constituées sur une assez vaste échelle au moment du conflit coréen, ont été rapidement réduites et actuellement on estime que 30 % seulement des ménages disposent de réserves.

Réserves de crises. — On constate un développement réjouissant des réserves de crises qui ont passé en une année de 82 à 160 millions. 1.183 entreprises se sont ralliées au système. Ces chiffres vont certainement encore augmenter dans ces prochaines semaines lorsque les résultats de l'exercice 1953 seront connus.

Situation de la Banque nationale suisse. — Au 31 décembre 1953 la situation de la Banque nationale suisse était la suivante, comparée à celle au 31 décembre 1952 (en millions de francs) :

	1953	1952
Encaisse or	6.086	5.876
Devises pouvant servir de couverture	522	491
Effets de change	192	246
Billets en circulation	5.229	5.122
Autres engagements à vue	1.541	1.454
Couverture or de tous les engagements	89,9%	89,4%

Résultats des banques. — Les bénéfices des banques (banques cantonales, banques locales et grandes banques) s'inscrivent dans les chiffres de l'an passé et les dividendes connus jusqu'à présent sont inchangés. Toutefois, on a assisté ces dernières semaines à une forte hausse des actions de banques.

Recettes de la Confédération. — Pour 1953, les recettes fiscales brutes de la Confédération se sont élevées à 1.598,8 millions de francs. Déduction faite des parts revenant aux cantons, il reste 1.505,1 millions pour la Confédération. Les principales ressources fiscales fédérales sont constituées par les droits de douane qui ont rapporté l'an passé 513,9 millions de francs et l'impôt sur le chiffre d'affaires qui a fourni 473,1 millions.

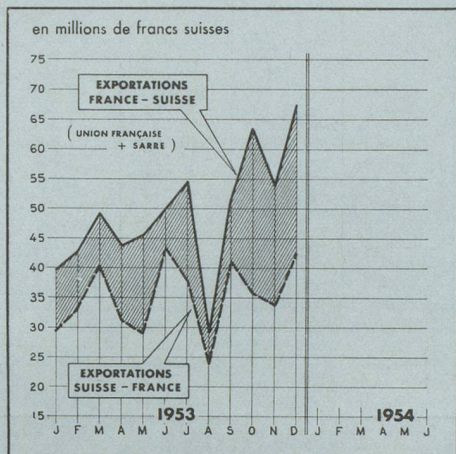
Les recettes totales dépassent de 137 millions le chiffre prévu au budget.

Fonds de l'A. V. S. — A fin 1953, les placements de l'A. V. S. s'élevaient au total à 2.677,6 millions de francs. Le rendement moyen s'établit à 2,97 % alors que le bilan technique est calculé sur la base d'un intérêt moyen de 2,75 %.

On constate toujours une très grande liquidité du marché de l'argent en Suisse. Il en résulte une baisse constante du rendement des obligations, celui des fonds publics de la Confédération ayant baissé de 2,49 % en janvier 1953 à 2,27 % en janvier 1954.

Solde de la Suisse à l'U. E. P. — En janvier, le solde actif de la Suisse est de 26 millions. L'excédent cumulatif s'élève à 1.403 millions de francs, soit 85,6 % du quota total de 1.639,8 millions. Le crédit de la Confédération s'élève à 811 millions, le solde étant à couvrir par de l'or ou des devises.

Les résultats de janvier 1954. — Pour le premier mois de cette année les importations suisses se sont élevées à 418,5 millions de francs suisses (contre 379,9 millions en 1953). Les exportations représentent de leur côté un montant total de 361,2 millions de francs suisses (368,1 en 1953). La balance commerciale suisse, pour janvier, se solda donc par un déficit de 57,3 millions de francs suisses.



COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
	Date	Valeur	Date	Valeur	Date	Valeur
Cours pièce or 20 fr. s.	15 févr.	33	15 janv.	32,75	15 févr.	38,75
Cours billet 100 fr. fr.	15 févr.	1,15	15 janv.	1,14	15 févr.	1,24
Ind. gén. actions	janv. 54	340,3	déc. 53	331,7	janv. 53	322,1
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	3 ^e trim. 53	126	2 ^e trim. 53	124	3 ^e trim. 52	119
Chômeurs total	déc. 53	7.113	nov. 53	3.591	déc. 52	11.726
Ind. prix de gros (1939 = 100)	janv. 54	212,5	déc. 53	210,9	janv. 53	214,5
Coût de la vie (1939 = 100)	janv. 54	169,8	déc. 53	170,1	janv. 52	169,9
Ind. salaires hor. réels (1949 = 100)	3 ^e trim. 53	114,7	2 ^e trim. 53	114,8	3 ^e trim. 52	113,1
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.)	déc. 53	1,6	nov. 53	1,8	déc. 52	1,5
Voyageurs (millions)	déc. 53	16,2	nov. 53	16,7	déc. 52	18,4
Ind. import. (1938 = 100)	janv. 54	157	déc. 53	185	janv. 53	142
Ind. export. (1938 = 100)	janv. 54	159	déc. 53	206	janv. 53	167

BANQUES

FINANCES PUBLIQUES

U. E. P.

COMMERCE EXTÉRIEUR

STATISTIQUES FRANCO-SUISSES

Commerce extérieur français et suisse (d'après les statistiques douanières française et suisse)

	FRANCE (en milliers de francs français)			SUISSE (en milliers de francs suisses)		
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde
Moy. mens. 1952	132.637.531	118.041.207	— 14.596.324	433.807	395.744	— 38.063
Janvier 1953	126.637.248	108.308.527	— 17.828.721	379.984	368.331	— 11.653
Février 1953	131.089.011	120.798.715	— 10.290.296	362.445	391.068	+ 28.623
Mars 1953	130.991.934	120.491.084	— 10.500.850	424.849	466.943	+ 42.094
Avril 1953	132.873.292	126.546.808	— 6.326.484	413.025	404.100	— 8.925
Mai 1953	111.433.663	115.452.235	+ 4.018.572	401.031	394.806	— 6.125
Juin 1953	135.125.857	127.292.430	— 7.833.427	444.769	434.872	— 9.897
Juillet 1953	119.135.328	108.012.654	— 11.122.674	446.338	448.609	+ 2.271
Août 1953	100.975.927	93.322.026	— 7.653.901	365.769	367.559	+ 1.790
Septembre 1953	117.982.729	102.240.351	— 15.742.778	424.778	463.674	+ 38.896
Octobre 1953	110.803.999	123.953.941	+ 13.149.942	477.684	476.363	— 1.321
Novembre 1953	122.365.333	135.382.708	+ 13.017.275	444.475	469.419	+ 25.044
Décembre 1953	118.786.209	125.058.439	+ 6.272.230	486.634	479.055	— 7.579
Total 1953	1.092.936.724	886.392.516	— 206.544.808	5.070.686	5.164.609	+ 93.923
Moy. mens. 1953	91.078.060	73.866.043	— 17.212.017	422.557	430.384	+ 7.827

Commerce franco-suisse (d'après les statistiques douanières suisses)

	FRANCE MÉTROPOLITAINE (en milliers de fr. s.)			UNION FRANÇAISE (en milliers de fr. s.)			TOTAL (en milliers de fr. s.)		
	Exportations en Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française	Exportations en Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française	Exportations en Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française
Moy. mens. 1952	27.892	47.305	+ 19.413	3.815	2.545	— 1.270	31.707	49.850	+ 18.143
Janvier 1953	26.308	37.785	+ 11.477	3.111	2.104	— 1.007	29.419	39.889	+ 10.470
Février 1953	29.130	40.747	+ 11.617	3.926	2.152	— 1.774	33.056	42.899	+ 9.843
Mars 1953	36.161	47.548	+ 11.387	4.232	1.750	— 2.482	40.393	49.298	+ 8.905
Avril 1953	27.579	41.411	+ 13.832	3.702	2.302	— 1.400	31.281	43.713	+ 12.432
Mai 1953	25.138	43.849	+ 18.711	3.894	1.848	— 2.046	29.032	45.697	+ 16.665
Juin 1953	38.958	48.194	+ 9.236	4.202	1.309	— 2.393	43.168	50.003	+ 6.843
Juillet 1953	33.456	51.740	+ 18.284	4.434	2.778	— 1.656	37.820	54.518	+ 16.628
Août 1953	20.803	27.286	+ 6.483	2.988	1.817	— 1.171	23.791	29.103	+ 5.312
Septembre 1953	36.207	49.215	+ 13.008	5.035	2.082	— 2.953	41.242	51.297	+ 10.097
Octobre 1953	30.788	61.038	+ 30.250	4.971	2.612	— 2.359	35.739	63.650	+ 27.891
Novembre 1953	28.905	51.620	+ 22.715	5.036	2.102	— 2.934	33.941	53.722	+ 19.781
Décembre 1953	38.009	64.791	+ 26.782	4.395	2.373	— 2.271	42.404	67.164	+ 24.760
Total 1953	371.524	565.219	+ 193.695	49.680	25.917	— 23.763	421.204	591.136	+ 169.932
Moy. mens. 1953	30.960	47.102	+ 16.142	4.140	2.160	— 1.980	35.100	49.261	+ 14.161

Le territoire de la Sarre est englobé dans la France métropolitaine

REMARQUE : Les chiffres mensuels relevés ci-dessus, pour la France comme pour la Suisse, étant des résultats provisoires, leurs totaux ne correspondent pas exactement aux totaux de l'année qui sont, eux, définitifs.

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Paris	25 février au 21 mars 1954	Salon des arts ménagers.
Paris	2 au 7 mars 1954	Salon de la machine agricole.
Nice	6 au 22 mars 1954	Foire de Nice.
Genève	11 au 21 mars 1954	Salon international de l'automobile.
Paris	9 au 26 avril 1954	Salon des sports et du camping.
Casablanca	17 avril au 2 mai 1954	Foire internationale de Casablanca.
Lyon	24 avril au 3 mai 1954	Foire internationale de Lyon.
Alger	30 avril au 16 mai 1954	Foire-Exposition
Paris	1 ^{er} au 12 mai 1954	Salon des techniques papetières et graphiques.
Lille	1 ^{er} au 16 mai 1954	Foire internationale de Lille.
Bâle	8 au 18 mai 1954	Foire suisse d'échantillons.
Berne	14 mai au 21 juin 1954	Salon du tourisme et de l'art culinaire international.
Paris	22 mai au 7 juin 1954	Foire internationale de Paris.
Bordeaux	13 au 28 juin 1954	Foire internationale de Bordeaux.
Strasbourg	4 au 19 septembre 1954	Foire internationale de Strasbourg.
Lausanne	11 au 26 septembre 1954	Comptoir suisse.
Marseille	11 au 27 septembre 1954	Foire internationale de Marseille.
Lucerne	16 septembre au 11 octobre 1954	Exposition suisse pour l'agriculture et l'économie forestière.
Paris	7 au 17 octobre 1954	Salon international de l'automobile.
Saint-Gall	7 au 17 octobre 1954	OLMA, Foire suisse de l'agriculture et de l'industrie laitière.